

ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne appelle à l'action en matière d'équité salariale en vue de la Journée internationale des droits des femmes 2021

Ottawa, 11 février 2021 – Dans le cadre de son initiative *l'Écho des femmes*, l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) et ses organismes membres organisent une mobilisation virtuelle pancanadienne, le 8 mars prochain, afin de démontrer à tous les paliers de gouvernement que les femmes du Canada veulent voir de l'action dans le dossier de l'équité salariale. Sous le thème **En 2021, on bouge pour l'équité salariale !**, l'AFFC et ses partenaires encouragent les femmes, hommes et enfants à faire de l'activité physique le 8 mars prochain et d'inonder les médias sociaux d'images pour démontrer leur appui à des législations fédérales et provinciales pour garantir l'équité salariale partout au pays.

La présidente de l'AFFC, Lily Crist, explique que bien que le dossier soit au cœur des préoccupations des femmes, les gouvernements ne bougent pas ou pas assez pour régler la problématique de l'écart systémique de salaire entre les femmes et les hommes. « La pandémie que nous traversons actuellement nous a démontré sans l'ombre d'un doute que notre société dépend grandement du travail des femmes. Ce sont les femmes qui ont gardé en vie nos soins de santé, nos maisons pour personnes âgées, nos services de garde. Ce travail est essentiel à notre société. Pourtant, nos gouvernements refusent encore d'assurer à ces femmes un traitement équitable. Ça suffit ! » lance madame Crist.

L'activité virtuelle proposée pour le 8 mars a deux significations : bouger pour être en forme pour continuer la lutte pour l'équité salariale et faire « voir » sur les réseaux sociaux tous les gens qui trouvent que la situation a assez duré.

Les personnes qui se sentent interpellées sont invitées à faire de l'activité physique, selon les règles de santé en place dans leur région et de se prendre en photo afin de partager sur le réseau de leur choix leur action en utilisant le mot-clé **#ECHO8MARS**.

« Non seulement un traitement équitable pour un travail de valeur égale est-il un droit de la personne reconnue par l'ONU, il a été démontré qu'assurer l'équité salariale aux femmes canadiennes ferait augmenter le PIB de 150 milliards de dollars. En plus, l'autonomie financière des femmes a un impact sur la santé et l'éducation des enfants. Nous sommes surprises que nos décideurs hésitent encore devant ces arguments. À l'approche de la journée internationale des droits des femmes, nous faisons le souhait que 2021 sera l'année de la reconnaissance de la valeur du travail des femmes au Canada, » conclut la présidente de l'AFFC.

Pour toute information concernant l'évènement, nous vous invitons à consulter le site web de l'AFFC au <https://affc.ca/programmes/echo8mars/>.

-30-

L'AFFC défend les droits de 1 326 millions de femmes issues des communautés francophones et acadiennes du Canada. Elle est vouée à la sensibilisation et la promotion du rôle et de la contribution des femmes francophones dans leur communauté et leur droit de vivre et s'épanouir pleinement en français.

Source : Alexandra Lafontaine, agente de communications et aux relations publiques
Alliance des femmes de la francophonie canadienne
info@affc.ca